

## Livre blanc : mobilité/transports.

### - Navette intra-muros 365/365

1

- réaliser une zone de rencontre avenue François premier depuis le rond-point avec avenue des Courtilles jusqu'au Bld du bord de mer et sur toute la longueur du Bld de la mer.
- réaliser des DSC (doubles sens cyclables) dans toutes les rues à sens unique où cela est possible (ex : la plupart des rues qui mènent au Bld de la mer)
- faire des bordures à zéro sur tous les itinéraires cyclables (ex : rond-point du centre hippique en venant de l'avenue Georges V, avenue du général de Gaulle pour accéder à la piste cyclable du bord de mer)
- améliorer la visibilité pour les cyclistes (exemple : descente de la piste cyclable qui rejoint la piste du bord de mer près d'Europe, visibilité insuffisante à cause des toilettes, mettre un miroir) nota : déjà demandé sans effet.
- mettre des anneaux d'accrochage des vélos sur les arceaux en bois qui n'en n'ont pas sur une bonne partie de la digue.
- mettre des arceaux vélos sur la digue sud près des escaliers d'accès à la plage

2

1.La sécurité des mobylettes, vélos et autres engins à mobilité douce laisse à désirer, comment l'améliorer?

L'unique piste cyclable en site propre relie Neufchâtel à Hardelot . Cette piste profite peu aux résidents de la station d'Hardelot. Plusieurs pistes cyclables dans la station d'Hardelot ont été incrustées dans la voirie réservée antérieurement aux voitures, motos, camions etc ;ceci a été réalisé aux détriments des engins motorisés et n'améliore que très marginalement la sécurité des vélos et autres engins à mobilité douce. Ces pistes cyclables devraient être mises en site propre. Cela ne devrait pas demander des investissements trop importants .De même on pourrait envisager (avec un peu d'imagination et éventuellement quelques expropriations) d'autres tracés ,à concevoir intégralement en site propre (p.ex. le long de la nouvelle digue (trop étroite), en expropriant 2-3 m de terrain ,des jardins des immeubles).Ce genre d'investissement devrait s'étaler sur plusieurs années.

3

En 2026 la navette communale devrait être électrique et non plus thermique.

circulera-t-elle les 14/07 et 15/08 journées majeures pour le tourisme ?

le véhicule thermique était un simple fourgon blanc , sale, aménagé en mini bus ! La nouvelle sera telle plus attrayante et surtout véritablement floquée "navette etc " pour bien la repérer et la faire connaître ,

4

- Cheminements : (photos)

- Conserver libre le cheminement plus que trentenaire vers la mer le long de Cap Sud (du rond-point de l'avenue J. Lesur à la digue) malgré la construction du futur immeuble. C'est le seul passage vers la mer des habitants du sud de la station. Une macadamisation serait bienvenue pour les poussettes  
A valider avec le promoteur, l'accès est prévu, ais sera-t-il public sans barrière ?
- Macadamiser les 5 mètres manquants du club nautique à la digue
- Se mettre au service du citoyen en corrigeant la sur-interprétation des "normes" ne servant qu'une minorité à vélo : transformer la digue sud en "zone de rencontre" ou diminuer par 2 l'autoroute vide à vélos (quelques traits de peinture au sol suffisent).  
L'Europe subventionne bien des cheminements bien pensés (photo 4) .  
Actuellement impossible de croiser 2 poussettes ou 2 familles, encore moins au niveau des bancs (qui sont eux-même trop bas pour les vieux et les adultes). Il est inutile de s'accrocher à une erreur patente.
- Est-il pensable d'ouvrir la zone dunaire au sud de la station, est-elle privée et dans ce cas trouver un arrangement mutuellement intéressant avec le propriétaire ?

5

- Mieux faire connaître les transports en communs pour se déplacer auprès de l'office du tourisme et plus largement des habitants: transport Liane, transport du département, transport scolaire accessible aux particuliers, transport SNCF et TER (train et car), bien positionner l'arrêt de bus TER avenue de Boulogne

6

- bus de la gare de Boulogne S/Mer à Hardelot plage

7

- Organisation d'un **système de transports** pour l'usage des services de la commune pour les personnes âgées à Hardelot qui sont contraints de garder l'usage de leur véhicule. En effet, la population vieillit et le prix du foncier sur Hardelot rend quasi inaccessible raisonnablement l'accès en propriété aux plus jeunes, d'autant qu'il n'y a sur Hardelot-plage ni école, ni crèche, etc. Donc Hardelot ne peut que vieillir. Ainsi il y a de plus en plus de « mauvaises conduites » de personnes âgées et très âgées au volant de leur voiture sur Hardelot qui rend la ville et ses routes plus dangereuse qu'ailleurs. Aucune alternative n'existe aujourd'hui pour ces personnes âgées.
- Comment penser Hardelot pour une population plus jeune ?

8

La commune est formée de deux quartiers distants d'environ sept kilomètres, une commune est une entité, ses élus se doivent d'envisager et de mettre en place les moyens de transports qui facilitent les déplacements des habitants en particulier

lorsqu'ils doivent se rendre auprès de services tels que mairie, commissariat de police, gare, bibliothèque, médecins. Que ces élus pensent à leurs électeurs qui n'ont pas, pour différentes raisons, un moyen privé de transport. La population d'Hardelot n'est-elle pas vieillissante ? L'ouverture de Domitys accentuera la demande.